



ÉTUDE

DE

M^E Léon GANTY

DOCTEUR EN DROIT

NOTAIRE

A MONT-SUR-MARCHIENNE

Détenteur des Minutes de M^e Henri BRUYÈRE

N^o 14.745

Du 16 JUIN 1971

VENTE PUBLIQUE

A la requête de:

De bien sis à Monceau-sur-Sambre

ADJUGE A:

Renouveler l'inscription avant le

pour M. et Mme D'AMICO-D'ARCANGELO

- 5 JUL. 1971

6105-3

off. 2270-49

1000
300

L'an mil neuf cent septante et un.

Le seize juin.

A seize heures, au café " SUPRA " Place de l'Eglise à Monceau-sur-Sambre.

A la requête de:

745

747-200



feuille
uble

Commune de MONCEAU-sur-SAMBRE

Une maison d'habitation avec dépendances, passage latéral l'ensemble d'une superficie d'après titre de deux ares vingt-cinq centiares, cadastré ou l'ayant été section numéro pour deux ares trente centiares. tenant à la rue où la maison porte le numéro , à ou leurs représentants.

cat.

Origine de propriété

8



Charges, clauses et conditions

1/ La vente a lieu aux charges, clauses et conditions qui toutes sont de rigueur, insérées au cahier des charges-type des ventes publiques du ministère du notaire Bruyère de Mont-sur-Marchienne, dressé par le dit notaire le quatorze février mil neuf cent trente-huit, enregistré à Charleroi III le quinze février même année, volume 35, folio 86, case 12, quatre rôles, six renvois. Reçu: quinze francs. Le Receveur a/i (signé) L. Willain, dont une expédition a été transcrite au second bureau des hypothèques à Charleroi le douze février mil neuf cent quarante-deux, volume 2601 numéro 7,

cat.

Les requérante et adjudicataires reconnaissent avoir parfaite connaissance du dit cahier-type, par la lecture entière, qui leur en a été donnée à l'instant même par le notaire soussigné.

2/ La vente a lieu, en outre, aux charges clauses et conditions ci-après:

A. Entrée en jouissance- Contributions

a) Les adjudicataires entreront en jouissance du bien vendu à partir du paiement du prix par l'occupation réelle.

b) Les contributions, impôts et taxes sont à charge des

cat.

200

adjudicataires à partir du jour de l'entrée en jouissance.

B. Paiement du prix - Frais

en

int

6887
1772

off 2870
360.000

A 747-20

A — 2

Dont procès-verbal,
Fait et dressé, date et lieu que dessus.
Lecture faite, les parties ont signé avec Nous Notaire.

Approuvé la ratu-
re d'une ligne
alle. C



Four expédition conforme

300

Dépôt no 6802

Transcrit au 2^{ème} bureau des Hypothèques

SALAIRE TIMBRE

Transcrit	20	
Inscrit	50	
Dépôt	6	
Transcrit	85	50
Inscrit	370	
Dépôt	7	
Add		0.50
Total fr.	660	

à Charleroi le vingt juillet

1900 Republique Vol. 6205 No. 3

Inscrit d'office vol 2270 No 49 sans renvoi

Reçu: six cent soixante francs

Compte No 137 Le Conservateur

E. Terroir

E. TERROIR